

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 28 JUN 2018**

**Délibération**  
n° 2018.06.225

**Cohésion sociale :  
accompagnement à  
l'accueil des gens du  
voyage**

**LE VINGT HUIT JUN DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2018**

**Secrétaire de séance** : Jean-Marc CHOISY

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Pierre LEGER

**Ont donné pouvoir** :

Anne-Marie BERNAZEAU à Fabienne GODICHAUD, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, François ELIE à Patrick BOURGOIN, Joël GUITTON à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Vincent YOU à Jean-Philippe POUSSET

**Suppléant(s)** :

Thierry HUREAU par Pierre LEGER

**Excusé(s)** :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Michel BUISSON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Georges DUMET, François ELIE, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Eric SAVIN, Vincent YOU

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2018**

**DELIBERATION  
N° 2018.06.225**

COHESION SOCIALE

Rapporteur : Madame WILLAUMEZ-  
GUILLEMETEAU

**COHESION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT A L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

GrandAngoulême exerce depuis 2017 la compétence en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Pour assurer l'entretien et la gestion des aires dans de bonnes conditions, il est nécessaire qu'un dialogue puisse exister dans la durée avec les occupants. En complément du dialogue autour de la gestion quotidienne des aires, il est aussi essentiel qu'une relation soit établie par un tiers pour l'accompagnement. Ce dernier peut intervenir auprès des ménages de façon individuelle tout en étant en capacité de mobiliser un réseau de partenaires de droit commun pour l'accès aux droits et aux services de droit commun (éducation, santé, emploi, formation...).

L'action du centre social Les Alliers s'inscrit totalement dans ce cadre.

Cette action prend place dans un contexte où des ménages sont installés durablement sur des aires d'accueil générant, faute de place libre, des installations non autorisées en dehors des aires. L'action du centre social permettra donc de reconstituer des flux de passage sur les aires et de maîtriser les installations non autorisées.

Projet	Porteur	Montant	Elus ne prenant pas part au vote
Accompagner l'accueil des gens du voyage sur GrandAngoulême	CSCS Les Alliers	10 000,00 €	

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux, des associations concernées, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces versements.**

Vu les inscriptions décidées au budget primitif ;

Vu l'avis favorable de la commission Proximité, Equilibre et Identité Territoriale du 19 juin 2018

**Je vous propose :**

**D'ATTRIBUER une subvention de 10 000 € au centre social Les Alliers pour accompagner l'accueil des gens du voyage pour l'année 2018.**

**D'APPROUVER** la convention d'objectifs avec le CSCS Les Alliers jointe.

**DE PRECISER** que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2018

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ces projets.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>09 juillet 2018</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>09 juillet 2018</b>